



**Madame la Directrice d'Académie,
Madame NIQUET PETIPAS**

Objet : abandon de la carte scolaire 1^{er} et 2^{ème} degré

Madame la Directrice d'Académie,

Nous souhaitons vous faire part de notre indignation face aux mesures de la carte scolaire et ce dans ces moments où le travail des enseignants et des services de l'Education Nationale sont tellement primordiaux. Et ils le seront, nous le savons déjà, d'autant plus à la rentrée prochaine.

Les fermetures de classe, d'écoles, les suppressions de poste dans ce contexte seraient vécues comme un grave désaveu de l'engagement de tous les membres de la communauté éducative.

Toutes les inégalités qui pèsent sur notre département fragilisent les élèves et mettent de côté de nombreux enfants qui n'ont pas les possibilités de poursuivre leur scolarité confinés chez eux avec un manque de moyens : fracture numérique, fracture sociale, aménagements des élèves en situation de handicap et tellement d'autres encore.

De plus, un ordinateur ne remplacera jamais un enseignant et tous ces cours, ces devoirs réalisés et lus derrière un ordinateur ne seront pas acquis par tous. Tous les élèves n'auront pas tous eu la chance d'accéder à cette continuité pédagogique numérique en creusant encore cette inégalité que nous dénonçons régulièrement.

L'annonce de ce jour, de monsieur le Ministre Blanquer, relative aux examens et, **tant attendue** par la communauté éducative, doit nous faire réagir sur le fait qu'il est important dès à présent **d'anticiper** la rentrée prochaine.

Cette anticipation ne peut se faire sans une réflexion commune. Aussi, toute décision antérieure à cette période de confinement doit être annulée.

Et il est primordiale, afin d'aider les élèves à travailler dans les meilleures conditions d'accueil, d'écoute, de bienveillance, que les équipes actuelles ne soient pas réduites ou sous-estimées pour des raisons économiques et de calcul démographique. Tout le monde devra être sur le pont pour que les enfants retrouvent une éducation apaisée avec un système pédagogique qui aille dans ce sens.

C'est-à-dire des effectifs réduits le plus possible dans les classes, et une aide privilégiée et au plus proche des enfants en situation de handicap comme les enfants autistes, les enfants à haut potentiel, les enfants avec d'autres handicaps ou même décrocheurs.

Pour cela, notre SERVICE PUBLIC de l'EDUCATION NATIONALE doit être le plus performant possible et nous devons le porter haut et fort et non pas le détruire. Ces moments difficiles que nous vivons, et qui sont dramatiques dans certaines familles doivent faire évoluer et même reconstruire notre système éducatif pour répondre aux besoins de tous les enfants, nous leur devons bien. Nous nous y engagerons avec vous !

Madame la Directrice d'Académie, nous joignons à ce courrier une lettre ouverte aux Recteurs des Académies de Bourgogne et Franche Comté rédigé par les présidentes FCPE de ces régions respectives et auxquels nous nous joignons.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, et vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice d'Académie, nos respectueuses salutations.

Catherine JORGE – Présidente et le Conseil d'Administration de la FCPE58